

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Réunion Ordinaire du 16 SEPTEMBRE 2024**

L'an deux mil vingt-quatre le Seize du mois de septembre à 18h30, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Airvaudais - Val du Thouet, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, à la salle des fêtes de Maisontiers, sous la présidence de M. Olivier FOUILLET, Président de la CCAVT.

Date de la convocation : 10 septembre 2024

19 présents + 5 pouvoirs (24 votes sur 28) :
Quorum atteint (15)

Membres titulaires présents :

- ✓ Commune d'Airvault : Olivier FOUILLET, Dominique GUILBOT, Maryse CHARRIER, Sylvie NOBLET-HORTET, Frédéric PARTHENAY, Lucette ROCHER, Mattieu MANCEAU
- ✓ Commune d'Assais-les-Jumeaux : Jean-Claude LAURANTIN, Jean-Louis RIDOUARD
- ✓ Commune d'Availles-Thouarsais : Daniel ROBERT
- ✓ Commune de Boussais : Jacques ROY, Gérard GIRET
- ✓ Commune d'Irais : Hélène MARSAULT
- ✓ Commune de Le Chillou : /
- ✓ Commune de Louin : Monique NOLOT
- ✓ Commune de Maisontiers : Gérard CHABAUTY
- ✓ Commune de Saint-Loup-Lamairé : Dominique BARREAU, Pascal BIRONNEAU, Alain JEZEQUEL, Micheline REAU

5 pouvoirs :

- ✓ Viviane CHABAUTY a donné pouvoir à Olivier FOUILLET
- ✓ Frédérique DAMBRINE adonné pouvoir à Mattieu MANCEAU
- ✓ Sébastien FAURE a donné pouvoir à Lucette ROCHER
- ✓ Jacky JOZEAU a donné pouvoir à Maryse CHARRIER
- ✓ Maryse BARIGAULT a donné pouvoir à Monique NOLOT

Excusés : Viviane CHABAUTY, Frédérique DAMBRINE, Sébastien FAURE, Jacky JOZEAU, Maryse BARIGAULT, Fabrice DURAND, Huguette ROUSSEAU, Françoise RICHARD et Mathias DIXNEUF

Jean-Louis RIDOUARD a été élu secrétaire de séance

=====

SOCIAL

Halte-Garderie : projet équipements

Le CSC, en partenariat avec la Communauté de Communes, envisage l'ouverture cet automne d'une Halte-Garderie au Pôle Enfance :

- Dans les locaux du Relais petite enfance,
- Pour 10 places et deux d'urgence,
- A raison de 2 demi-journées par semaine (lundi et mercredi matin).

Afin que les locaux répondent aux attentes de la PMI et permettent un accueil des 0-3 ans dans de bonnes conditions, des aménagements et l'achat de matériels sont nécessaires.

Il est proposé de solliciter les subventions auprès de CAF à hauteur de 80% du projet, soit une subvention de 16 600€ pour un projet de 20 865,94€HT.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, **DECIDE**, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- ▶ D'accepter les investissements pour le projet d'ouverture de la halte-garderie estimés à 20 865,94€HT (montant maximum 25 000€HT)
- ▶ De solliciter les financements de la CAF et la MSA pouvant atteindre 80% du projet HT,
- ▶ D'autoriser M. Le Président ou son représentant à signer tous les documents se rapportant à cette délibération.

Fait et délibéré, à Airvault, le 17 septembre 2024
Et ont signé Le Président et Le Secrétaire

Le Secrétaire de séance,
Jean-Louis RIDOUARD,

Le Président,
Olivier FOUILLET,

AR-Préfecture

079-200041416-20240919-12-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 19-09-2024

M. Le Président certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire adressé au Tribunal Administratif de Poitiers, 15 rue Blossac, 86000 Poitiers, le 19-09-2024, mois à compter de sa publication et de sa transmission aux services de l'Etat

Pour copie conforme,
Le Président,
Olivier FOUILLET

COMMUNAUTE DE COMMUNES
AIRVAUDAIS - VAL DU THOUET
33 Place des Promenades
79600 AIRVAULT
Tél. 05 49 64 93 48